

# ***Stratégies migratoires et recomposition des solidarités dans un contexte de crise : l'exemple du Sénégal urbain***

Richard LALOU et Babacar NDIONE

L'affaiblissement des solidarités de type traditionnel, c'est-à-dire construites autour de la famille, du lignage et de la communauté, est une question récurrente dans les débats sur l'évolution des sociétés africaines. Les explications produites y sont nombreuses et attendues, même si les analyses empiriques restent encore disparates. D'une part, la modernisation – exprimée par la monétarisation de l'économie et des rapports sociaux, la progression du salariat, l'urbanisation et la scolarisation – et l'individualisation sont des facteurs importants d'érosion des pratiques d'entraide. Par ailleurs, les difficultés économiques profondes, que traversent les familles et les communautés d'Afrique subsaharienne depuis les années quatre-vingts, accélèrent ces processus de longue durée. Reste cependant qu'en l'absence de formes étatiques de protection sociale, les solidarités traditionnelles sont encore, à bien des égards, un principe organique vivace des sociétés d'Afrique subsaharienne, même si elles se transforment sous la contrainte de la pauvreté et sous les pressions de la modernité. En fait, les réseaux sociaux, notamment ceux de parenté et d'affinité, demeurent généralement les seules institutions aptes à donner au plus grand nombre, l'accès à une protection sociale, si modeste soit-elle<sup>1</sup>.

Face à ces constats, notre propos est de mieux cerner les logiques relationnelles de solidarité, qui sont mises en œuvre pour mobiliser des ressources de plus en plus rares au service de stratégies à la fois collectives et individuelles. En d'autres termes, la question est de comprendre comment les changements économiques et sociaux récents ont pu modifier ces pratiques d'entraide. Nous supposons, dans cette perspective, que le renouvellement des relations de réciprocité hors de la sphère familiale, et l'activation des solidarités de façon successive ou simultanée au sein de réseaux sociaux

---

<sup>1</sup> Nous tenons à remercier Nelly Robin, Mamadou Ndiaye et Aliou Gaye pour leur collaboration au projet, le NIDI, qui a coordonné le projet multisite *The Push and Pull Factors of International Migration*, de même que l'Union européenne et l'IRD qui ont financé la recherche.

séparés et hétérogènes (la famille, le voisinage, les relations de travail, le religieux communautaire...) sont sans doute une des marques de cette re-composition des pratiques d'entraide.

Ce questionnement, nous avons voulu l'inscrire dans l'analyse d'un comportement démographique et économique – la migration internationale – et dans un contexte de départ spécifique, celui de la ville. Depuis longtemps la littérature sur les migrations fait des liens interpersonnels de solidarité un élément consubstantiel à la migration internationale, ou plus précisément au système migratoire. Ces liens d'entraide, à partir desquels se construit la migration internationale, sont bien souvent différents de par leur nature et leur rôle dans le processus migratoire. On distingue ainsi, en simplifiant, deux niveaux de structuration des solidarités et des droits réciproques, même si ces niveaux sont parfois en partie interreliés.

Il y a, d'une part, les relations de réciprocité qui s'expriment dans le milieu d'origine, au moment de la prise de décision et au sein de la parenté. Pour de nombreux auteurs, ces solidarités familiales sont essentielles, car elles expliquent pourquoi la migration dans les pays en développement, renvoie aussi bien à l'arrangement d'un ménage (ou d'une famille) qu'au projet d'un individu. La migration à l'étranger est alors un comportement stratégique qui repose sur une transaction économique entre le migrant et les membres du ménage restés dans le pays d'origine. Par ailleurs, en prolongement ou en complément aux solidarités familiales, il y a les liens sociaux qui se constituent à l'intérieur du processus de migration et qui forment ce que l'on appelle communément le réseau migratoire<sup>2</sup>. Les liens d'entraide qui se nouent au sein du réseau agissent à la fois sur la décision de migrer, sur le choix du pays de destination et sur les modalités d'insertion dans le lieu d'accueil.

Pourtant, comme dans bien d'autres champs sociaux, les relations d'entraide établies à l'intérieur du processus migratoire subissent probablement des transformations sous les effets de la crise économique des pays de départ et du resserrement des politiques migratoires dans les pays d'accueil (au nord comme au sud). La littérature propose globalement une analyse contrastée de cette question (Ba, 1995 ; Lalou, 1996 ; Barou, 2002). Les difficultés rencontrées par les migrants avec le ralentissement de la croissance économique des pays d'accueil pourraient avoir contribué à la remise en cause du contrat migratoire et à la distanciation des liens sociaux entre les migrants, leurs familles et les parents restés dans le pays d'origine (Guilmoto et Sandron, 2000). Inversement, la fragilisation des contextes économiques

---

<sup>2</sup> Le réseau migratoire se définit comme un ensemble de relations interpersonnelles qui lient les émigrés entre eux, aux migrants de retour, à leurs parents, à leurs amis et aux compatriotes au pays.

dans les pays du Sud et le durcissement des politiques migratoires dans les pays d'accueil ont peut-être renforcé le rôle des réseaux dans la migration internationale récente. Autrement dit, la crise économique et les politiques migratoires pourraient participer à la création, au renforcement et à la diversification des réseaux de solidarité des migrants, au cours du voyage et à l'arrivée du migrant (Lalou, 1996).

Afin de vérifier ces hypothèses, nous avons examiné les déterminants de la migration internationale récente, en utilisant un cadre d'analyse qui tient compte des caractéristiques du ménage, en plus de celles de l'individu, des relations sociales dont les individus peuvent bénéficier à l'étranger et des contextes sociaux d'origine. Notre analyse repose sur l'enquête sur les déterminants de l'émigration internationale au Sénégal (DEmIS) conduite en 1997/98 auprès de 1 713 ménages et 6 311 individus migrants et non-migrants, dans les deux plus importants espaces urbains du Sénégal : Dakar/Pikine et Touba.

Dans une première étape, nous présenterons brièvement les contrastes économiques et socioculturels entre les deux zones d'étude avant d'exposer les concepts, les données et les méthodes utilisés dans notre étude. Dans un second temps, nous examinerons les déterminants de l'émigration internationale en considérant plus particulièrement le rôle du capital social et la dimension plus ou moins collective de la stratégie migratoire. Enfin, nous comparerons les réseaux migratoires sollicités par les migrants de Dakar et de Touba pour mieux en définir les formes et les natures. Une attention particulière sera accordée à la place de la famille dans ces stratégies et ces réseaux, en examinant plus particulièrement comment les stratégies familiales complètent ou concurrencent, selon les contextes, des stratégies reposant plutôt sur l'individu ou sur la communauté.

### **Dakar/Pikine et Touba, deux zones contrastées, fortement engagées dans la migration internationale**

Selon les enquêtes REMUAO<sup>3</sup>, le Sénégal présente l'un des taux de migration nette les plus déficitaires de la sous-région, en même temps qu'il indique le déficit migratoire le plus important si l'on considère les migrations entre les pays du REMUAO et le reste du monde (Traoré et Bocquier, 1998). Les migrations récentes dirigées vers les pays hors Réseau<sup>4</sup> provien-

---

<sup>3</sup> En 1993, le Cerpod a coordonné une série d'enquêtes migratoires dans sept pays ouest-africains : le Burkina-Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée, le Mali, la Mauritanie, le Niger et le Sénégal.

<sup>4</sup> Rappelons que les pays appartenant au Réseau REMUAO sont le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée, le Mali, la Mauritanie, le Niger et le Sénégal.

nent essentiellement des régions de Dakar (26 %), de Saint-Louis (17 %) et de Diourbel (13 %), région de la ville de Touba (DPS, 1998). De même, les taux d'émigration vers les pays hors Réseau sont les plus élevés dans les régions Diourbel (0,88 %) et de Dakar (0,61 %) (DPS, 1998). Si les régions de Dakar et de Diourbel participent, toutes deux, fortement à la migration internationale, cette implication se fait selon des modalités assez différentes. Selon l'enquête DEmlS, à Touba, la moitié des ménages étaient concernés par la migration internationale (de retour et actuelle) et près du tiers des ménages avaient au moins un de leurs membres à l'étranger, au moment de l'enquête. Ces tendances sont moins marquées à Dakar/Pikine, puisque seulement 15 % des ménages ont déclaré au moins un de leurs membres à l'étranger (tableau 1). Par ailleurs, les destinations sont beaucoup plus diversifiées dans la capitale que dans la ville sainte. Les migrants internationaux de Dakar/Pikine ont ainsi déclaré 35 pays de destination, répartis sur les cinq continents. Les destinations les plus fréquentées sont par ordre d'importance la France, la Gambie, la Mauritanie, l'Italie et la Côte d'Ivoire. À Touba, la migration semble suivre des filières plus spécialisées, puisque les deux-tiers des migrants se répartissent entre trois pays : l'Italie (42 %), la Côte d'Ivoire (14 %) et la Mauritanie (10 %).

Ces migrations internationales sont à lire aussi par rapport aux dynamiques des migrations internes. Dakar/Pikine et Touba sont aujourd'hui les principales villes d'accueil des migrants internes au Sénégal (DPS, 1998). Dakar concentre l'essentiel des activités économiques et des infrastructures urbaines et constitue de ce fait le pôle majeur de destination des migrants internes en provenance du milieu rural et des villes secondaires. Ainsi, selon l'enquête migration et urbanisation au Sénégal (EMUS), c'est environ 33 % des flux internes qui se dirigent vers Dakar, entre 1988 et 1993, et le taux d'immigration y atteint 4,3 %. Diourbel devient une région d'immigration au cours des années 1980. Au début des années quatre-vingt-dix, 14,3 % des migrations internes ont cette région pour destination, soit un taux d'immigration de 4,6 %, supérieur à celui de Dakar<sup>5</sup>. Cette dynamique migratoire procède de l'attraction suscitée par la ville de Touba. La crise de l'agriculture arachidière a généré un important exode rural, aujourd'hui largement dirigé vers la ville sainte de Touba (Gueye, 2002a). Les migrants mourides viennent s'installer à Touba pour bénéficier notamment des facilités foncières consenties par les autorités maraboutiques, des opportunités économiques et des réseaux d'insertion et de solidarité religieuse.

Au-delà de ces fortes caractéristiques migratoires, Dakar et Touba sont deux régions aux identités économiques et socioculturelles différentes. Sous l'effet des migrations internes, la population de l'agglomération Da-

---

<sup>5</sup> Selon les données de l'enquête migrations et urbanisation au Sénégal (EMUS) de 1993.

kar/Pikine se caractérise par une très grande diversité ethnique. Comme l'indique le tableau 1, tous les grands groupes ethniques du Sénégal (Wolof, Haalpoular, Soninkè, Sereer, Diola, Manjaak...) y sont représentés. De même, toutes les confréries musulmanes du Sénégal et la religion catholique apparaissent dans notre échantillon de Dakar/Pikine. En revanche, la zone de Touba indique une très forte homogénéité religieuse et ethnique. Les wolofs constituent ainsi 97 % de la population, et 99 % des habitants appartiennent à la confrérie musulmane des mourides (tableau 1). Par ailleurs, la population de Dakar/Pikine est beaucoup plus instruite que celle de Touba. Les personnes qui n'ont jamais fréquenté l'école sont 1,8 fois plus nombreuses à Touba que dans la capitale (tableau 1).

Sur le plan économique, la concentration des activités industrielles et de services dans l'agglomération de Dakar/Pikine induit une assez forte participation de la main-d'œuvre dans le secteur formel et dans la fonction publique de même qu'un accès plus important au salariat. À Touba, au contraire, l'essentiel des activités économiques est tourné vers le commerce et appartient au secteur informel (Gueye, 2002a). Cependant, la ville de Dakar/Pikine est caractérisée depuis plus de deux décennies par une crise sévère de l'emploi<sup>6</sup>, qui a compromis, en partie, les logiques d'entraide habituellement en place dans les familles dakaroises (Antoine *et al.*, 1995). Néanmoins, pour certains auteurs, cette analyse des pratiques d'entraide est à nuancer. À Dakar, Abdou Salam Fall a montré que les réseaux de voisinage, ou encore ceux fondés sur les appartenances religieuses et politiques, constituent de nouvelles structurations sociales qui s'ajoutent aux formes de solidarité familiales traditionnelles (Fall, 1995). En somme, la précarisation économique des ménages pourrait avoir effrité les solidarités verticales et intergénérationnelles, et créé ou renforcé des pratiques de réciprocité horizontales (Antoine *et al.*, 1998).

---

<sup>6</sup> L'enquête DEmIS, menée en 1997/98 indique que 13,7 % des hommes de plus de 18 ans étaient à la recherche d'un emploi. Cette proportion est de 6,3 % chez les femmes du même âge.

Tableau 1. Caractéristiques de la population enquêtée selon la zone d'étude

Caractéristiques		Dakar/Pikine	Touba
Destination des migrants internationaux (dernière migration)	Afrique subsaharienne	59,0 %	40,8 %
	Pays du Nord	34,7 %	56,7 %
	Autres pays	6,3 %	2,5 %
Effectifs non pondérés des migrants internationaux		828	940
Religion	Catholiques	4,9 %	0,0 %
	Musulmans tidianes	50,7 %	0,2 %
	Musulmans mourides	33,0 %	99,4 %
	Autres musulmans	11,4 %	0,4 %
Activité dans une organisation religieuse	Oui	30,8 %	71,2 %
	Non	69,2 %	28,8 %
Ethnie	Diola	4,2 %	0,0 %
	Peuls/Toucouleurs	29,7 %	1,6 %
	Wolofs	39,3 %	96,8 %
	Sereer	6,5 %	1,2 %
	Manjaks	7,4 %	0,0 %
	Soninkè	4,0 %	0,0 %
	Maures	1,2 %	0,4 %
	Autres ethnies	7,7 %	0,0 %
Niveau d'instruction	Aucun	52,0 %	91,4 %
	Primaire	38,5 %	6,5 %
	Secondaire et plus	9,5 %	2,1 %
Activité économique	Salarié	16,4 %	6,6 %
	Indépendant (entreprise ou exploitation familiale)	17,9 %	25,3 %
	Vente de rue (petit commerce)	10,7 %	20,3 %
	Travail à la tâche	7,0 %	6,2 %
	Autres activités	2,0 %	1,2 %
	À la recherche d'un emploi	6,4 %	1,5 %
	Autres inactifs	39,6 %	38,9 %
Effectifs non pondérés des enquêtés		3 034	3 279
Taille des ménages (au moment de l'enquête)	1-6 personnes	41,5 %	26,9 %
	7-11 personnes	33,4 %	38,1 %
	12 personnes et plus	25,2 %	34,9 %
Statut migratoire du ménage (au moment de l'enquête)	Ménages de migrants de retour	25,5 %	18,2 %
	Ménages de migrants	15,1 %	31,4 %
	Ménages non-migrants	59,4 %	50,4 %
Effectifs non pondérés des ménages		790	951

Source : Enquête DEMIS, 1997/98

Touba, la deuxième ville du Sénégal (500 000 habitants<sup>7</sup>), a la particularité d'être à la fois « la projection spatiale de la confrérie mouride » et de son organisation socioreligieuse (Gueye, 2002b). Un des traits marquants du mouridisme est son rapport à la migration. L'histoire du mouridisme est en effet une histoire d'expansion religieuse, économique et territoriale qui commence à l'époque coloniale par la conquête des Terres-Neuves et le développement de la culture arachidière dans les marches orientales du pays wolof (Pelissier, 1966 ; O'Brien, 1975 ; Copans, 1980).

Elle se poursuit après l'indépendance par de fortes migrations vers les principales villes du Sénégal (Dakar notamment) et par une importante adaptation du mouridisme au milieu urbain (Diop, 1980). Depuis le début des années quatre-vingts, les Mourides se sont fortement engagés dans la migration internationale, orientée surtout vers le Nord (Ebin, 1993 ; Babou, 2000 ; Babou, 2002 ; Schmidt di Freiberg, 1993). Finalement, la littérature insiste souvent sur la forte cohésion sociale de la communauté mouride, sur sa fonction identitaire et sur ses logiques d'entraide, particulièrement à l'œuvre en migration (Mboup, 2000). Au rang des caractéristiques socioéconomiques, signalons également que les ménages de Dakar/Pikine sont en moyenne plus petits que ceux de Touba (8,8 personnes contre 10,6). Ces écarts sont particulièrement importants parmi les petits ménages, puisque les ménages d'une personne représentent 9 % de l'ensemble des ménages à Dakar/Pikine contre 0,3 % à Touba.

Pour clore cette présentation des deux zones d'étude, rappelons que la distinction entre Dakar/Pikine et Touba est essentielle à notre analyse, car c'est sur elle que repose partiellement nos hypothèses. L'urbanisation, la scolarisation et le développement du salariat, tels que nous pouvons les observer dans la capitale, sont sans doute des facteurs importants de la distanciation du lien social et de l'individualisation des pratiques. Dans ce contexte, nous pouvons donc penser que la migration internationale répond en partie à des logiques plus individuelles que familiales. En revanche, à Touba, l'organisation sociale basée sur le système religieux mouride devrait donner aux migrations internationales une dimension plus communautaire.

---

<sup>7</sup> Estimation proposée par Cheikh Guèye (2002, p. 597). Cette évaluation, plutôt raisonnable, est proche de celle de la Direction de la statistique du Sénégal. Car en l'absence de chiffres officiels, et compte tenu des enjeux politiques, les estimations oscillent aujourd'hui, selon les auteurs, entre 350 000 et 1 200 000 habitants. Le recensement général de la population de 2002 devrait bientôt statuer sur cette question si controversée. Quel que soit le chiffre avancé, tout le monde s'accorde néanmoins pour reconnaître que Touba est la deuxième ville du Sénégal.

## Données et stratégie d'analyse

L'étude repose sur des données collectées par questionnaire auprès des ménages et des individus de Dakar/Pikine et de Touba. L'enquête a été menée, de novembre 1997 à février 1998, sur un échantillon représentatif de 1 971 ménages<sup>8</sup>. Les informations collectées auprès des ménages portent essentiellement sur la situation économique du ménage et sur les conditions d'habitat. Au niveau individuel, les renseignements portent sur la situation matrimoniale et professionnelle actuelle de l'individu et sur ses caractéristiques sociodémographiques. Certaines questions permettent également d'évaluer le capital social de l'enquêté. Le passé migratoire de l'individu est retracé en incluant aussi bien ses migrations à l'intérieur du Sénégal que ses migrations internationales. La composition du ménage est documentée, ainsi que la situation économique de l'individu juste avant la dernière migration internationale ou cinq ans avant l'enquête pour les non-migrants. Quatre modules renseignent sur le processus migratoire : i) les motifs de la migration, ii) les informations que les migrants détenaient avant de migrer, iii) l'assistance qu'ils ont reçue au départ et dans le pays d'accueil, et iv) leurs activités professionnelles en migration. Un dernier module porte sur les intentions relatives à une migration internationale future.

La grille de sélection du questionnaire ménage a permis de répartir les enquêtés selon leur statut migratoire : migrant international, migrant international de retour et non-migrant international. Un questionnaire distinct a été établi pour chaque catégorie d'individus. En outre, les questionnaires destinés au migrant de retour et au migrant ont été séparés en une version longue et une version courte. La version longue des questionnaires est uniquement destinée à la personne qui a quitté le Sénégal pour la dernière fois il y a moins de dix ans, qu'il soit actuellement de retour ou en migration. Un seul questionnaire de ce type a été administré par ménage. La version courte est destinée à tous les autres migrants. Toutes ces catégories migratoires sont définies au point suivant.

## Définition de la migration internationale

L'étude des déterminants de l'émigration internationale récente introduit un certain nombre de concepts, parfois spécifiques à l'enquête, sur le ménage d'origine et sur les types de migrant<sup>9</sup>. Nous ne présentons ici que les notions relatives à la migration internationale, notre variable dépendante.

---

<sup>8</sup> La méthode d'échantillonnage est décrite en détail dans Robin *et al.*, 2000, pp. 50-54.

<sup>9</sup> Pour plus de précisions sur les définitions de la migration, voir Robin *et al.*, 2000. On pourra également consulter le site web du programme, url : <http://www.nidi.nl/pushpull>



La migration est pour beaucoup d'auteurs un phénomène complexe qui trouve de nombreuses définitions, selon que l'on y exprime la réalité économique, sociologique, juridique ou résidentielle du déplacement, et selon que l'on se situe par rapport au milieu d'origine ou au milieu de destination. Les évolutions récentes de la migration internationale ajoutent sans doute à la difficulté de cerner le fait migratoire. La migration semble être marquée, notamment pour les Sénégalais, par une plus grande circulation entre le pays d'origine et le pays de destination et entre plusieurs pays d'accueil. De même, les pays de transit deviennent au gré des opportunités des pays de destination, et inversement (Robin, 1995). Ce sont donc ces transformations qui ont conduit les auteurs à parler de circulation migratoire, plutôt que de migration, et à porter l'analyse moins sur les lieux d'origine et d'accueil des migrants que sur les liens, sociaux et économiques, qui réunissent ces lieux et ces populations (Robin, 1996).

Bien évidemment, une analyse statistique de la migration internationale ne permet pas d'atteindre totalement la complexité et l'évolution des systèmes migratoires. En outre notre étude des déterminants de la migration suppose de porter notre regard d'abord sur les contextes et les populations d'origine, et de considérer à la fois les ménages dont un des membres a une expérience migratoire à l'étranger et les ménages non migrants, même si des informations sont aussi recueillies sur les conditions de vie des migrants dans leur pays de destination. Dans cette perspective, nous avons adopté une définition assez classique de la migration, qui repose sur les critères usuels de lieu et de durée de résidence. Ainsi, la migration consiste ici à quitter le Sénégal pendant *une période continue ou non* d'au moins un an et à résider (ou avoir l'intention de résider) dans un seul et même pays étranger. Afin de caractériser la migration internationale récente, nous avons porté l'attention plus particulièrement sur les migrations survenues au cours des dix ans précédant l'enquête (1988-1997). Finalement, pour considérer la mobilité, parfois forte, de certains migrants sénégalais, nous avons pris en compte la possibilité d'un séjour à l'étranger entrecoupé de fréquents retours au Sénégal<sup>10</sup>. Selon notre échantillon, 28 % des migrants internationaux ont rendu visite à leur famille au Sénégal au cours des deux ans précédant l'enquête. Parmi eux, la moitié ont réalisé deux voyages ou plus. À partir de ces choix généraux, nous avons défini les catégories de migrants suivantes : non-migrant, migrant, migrant de retour et acteur principal de la migration<sup>11</sup>.

---

<sup>10</sup> Plusieurs auteurs ont fait valoir en effet que certains migrants sénégalais, souvent résidant en Union européenne, retournent chaque année au Sénégal, pour une période de 2 à 3 mois en moyenne. Cette circulation internationale est souvent liée à des activités commerciales et saisonnières. On l'observe particulièrement chez les migrants sénégalais récents appartenant notamment à des réseaux mourides.

<sup>11</sup> La définition des différentes catégories de migrants a été présentée en détail dans Robin *et*

Nos analyses des déterminants de la migration internationale reposeront en grande partie sur les migrants qui ont quitté le Sénégal pour la dernière fois au cours des dix années précédant l'enquête et sur les non-migrants internationaux. La migration internationale récente (survenue entre 1988 et 1997) constitue donc la variable dépendante du modèle statistique. L'évaluation des déterminants de la migration internationale a été réalisée à partir de régressions logistiques binaires. Deux modèles sont considérés : un modèle pour la zone d'enquête de Dakar/Pikine (n=485) et un pour celle de Touba (n=619). Les variables d'analyse contenues dans ces modèles statistiques sont présentées dans la partie suivante.

### ***Le modèle explicatif***

D'une manière générale, les modèles explicatifs de la migration internationale proposent aujourd'hui une approche intégrative, dans la mesure où ils synthétisent et relient un nombre important des éléments théoriques décrits dans les modèles antérieurs. On évoque alors souvent les théories systémiques (Fawcett 1989 ; Boyd, 1989 ; Zlotnik, 1992). La migration est alors considérée comme un processus dynamique, inscrit dans un système dont les éléments qui le composent sont divers (économiques, politiques, sociaux, culturels, écologiques, informationnels) interconnectés et interdépendants, appartenant à la fois aux pays d'origine et de destination et renvoyant aussi bien aux logiques de l'individu qu'à celles de la famille ou du milieu.

Comme tout système complexe et évolutif, le système migratoire ainsi défini, constitue habituellement plus un cadre de pensée qu'un outil d'analyse (Bilsborrow et Zlotnik, 1995). C'est aussi dans cette perspective que nous nous situons, car bien que nombreuses, les informations dont nous disposons restent insuffisantes pour évaluer l'ensemble du système. Les niveaux macro-économique et macro-social étant induits par la comparaison entre les deux zones d'étude, nous avons néanmoins essayé d'intégrer dans le modèle statistique des éléments qui rendent compte des dimensions économiques, sociales et relationnelles de la migration internationale, tant au niveau de l'individu que de la famille. La distinction de deux modèles statistiques, un premier pour Dakar/Pikine et l'autre pour Touba, signifie que les variables explicatives doivent être interprétées en terme d'interaction avec la variable de stratification, soit le contexte de résidence. Cette stratégie a été préférée à l'alternative qui consisterait à introduire dans un modèle global des termes d'interaction, dans la mesure où les univers de Dakar/Pikine et de Touba ne correspondent pas, une fois réunis, à une réalité sociologique et culturelle spécifique, et où cette procédure statistique n'est pas directement expressive ni interprétable.

De façon assez classique, nous avons évalué les effets spécifiques du capital économique, du capital social et du capital humain sur la probabilité de migrer à l'étranger, en contrôlant certaines caractéristiques sociodémographiques des individus. Pour toutes les variables susceptibles d'évoluer dans le temps, nous avons considéré la situation avant la dernière migration, pour les personnes qui ont migré au cours des dix dernières années, et la situation cinq ans avant l'enquête, pour les non-migrants internationaux.

Le capital économique a été exprimé au niveau de l'individu, par son activité pendant la période de référence. Nous avons distingué les actifs à emploi permanent, les actifs à emploi temporaire et les inactifs. Cette information a été préférée à d'autres données sur l'emploi ou sur les revenus, car sans doute de meilleure qualité et ayant une bonne spécificité par rapport à la migration internationale. À l'échelle du ménage, nous avons pris en compte la proportion d'actifs, en considérant trois catégories : 15 % ou moins d'actifs, plus de 15 % et moins de 30 % d'actifs, et 30 % ou plus d'actifs. Notre modèle statistique ajuste l'erreur standard pour tenir compte de l'effet de grappe au niveau du ménage, même si cet effet est sans doute négligeable. Les non-migrants inclus dans le modèle appartiennent presque tous à un ménage différent. Rappelons aussi qu'il n'y a qu'un seul acteur principal de migration par ménage migrant enquêté.

En règle générale, on définit le capital social comme l'ensemble des ressources dont disposent les individus sous forme de relations sociales au sein de groupes tels que la famille, les amis ou la communauté d'appartenance, ressources qu'ils vont mobiliser pour atteindre un objectif spécifique (Coleman, 1988). Le capital social renvoie donc en grande partie à la notion de réseau. Pour évaluer l'effet du réseau sur la probabilité de migrer, nous avons pris en compte la présence de parents, de frères ou de sœurs à l'étranger avant la migration ou cinq ans auparavant. Malheureusement, les données disponibles ne nous permettent pas d'élargir l'analyse aux autres membres de la famille (cousins, oncles, etc.) et aux amis de l'enquêté. Comme nous l'avons signalé dans la présentation des zones d'enquête, la migration internationale récente semble se construire beaucoup à l'intérieur de réseaux ethniques (les Wolofs) et religieux (les Mourides). Pour cette raison, nous considérerons ces deux variables comme des indications du réseau social. Généralement, le capital social se mesure également par l'appartenance ou la participation à des groupes, comme les associations. De même, les informations sur les personnes susceptibles d'apporter une aide financière en cas de difficulté permettent d'évaluer le capital social d'un individu. Mais, toutes ces données ne sont connues qu'au moment de l'enquête. Pour éviter d'introduire des relations circulaires dans le modèle, ces variables ont donc été omises.

À l'encontre du capital social, qui réside dans les relations, le capital humain réside dans les individus. Il se définit par l'ensemble des connaissances, des compétences et des aptitudes que les individus possèdent et qu'ils mettent en œuvre pour parvenir à un objectif économique ou social. Le niveau d'instruction en est généralement une mesure caractéristique. À cette variable, nous avons ajouté l'apprentissage professionnel et l'instruction religieuse, exprimés sous forme dichotomique.

Enfin, au rang des variables individuelles de contrôle, nous avons pris en compte 1) l'âge au début de la migration ou cinq ans avant l'enquête, 2) le sexe et 3) le statut matrimonial à la période de référence ; trois variables que la littérature signalent fortement associées à la migration internationale. En outre, nous avons considéré le lieu de naissance, en opposant les personnes nées à Dakar/Pikine ou à Touba à des personnes nées en d'autres lieux. Cette information doit nous permettre d'évaluer dans quelle mesure ces villes favorisent la migration internationale sous l'effet d'une pauvreté et d'un chômage croissants, en plus d'être à la fois des pôles de redistribution des migrations au départ et au retour, et des espaces de réinvestissement des migrants internationaux.

Ce modèle statistique doit permettre d'évaluer notamment le rôle de la parenté et du ménage dans le choix de migrer à l'étranger. Mais pour la clarté du propos, les résultats de cette analyse causale seront précédés d'une description des tendances de la migration internationale, en tenant compte de la religion et de l'ethnie des populations. L'étude des réseaux sollicités dans le pays de destination complètera enfin cette analyse des solidarités familiales dans le processus migratoire.

### **La migration internationale récente : une participation croissante des wolofs et des mourides.**

Bien que l'enquête DEmIS n'ait pas été conçue pour mesurer la migration internationale, nous pouvons néanmoins tenter une première évaluation en considérant les migrants internationaux récents rapportés à la population soumise au risque (personnes âgées de 18 ans et plus) en fin de période. Nous constatons ainsi que la proportion d'immigrants partis vivre à l'étranger au cours des dix dernières années, représente 6,5 % de la population de Dakar/Pikine, contre 8,8 % à Touba. Cette implication plus forte de la ville de Touba dans les dynamiques migratoires récentes s'accompagne aussi, rappelons-le, d'une orientation également plus marquée des flux migratoires vers les pays du Nord et tout particulièrement vers l'Italie. Environ deux migrants internationaux sur cinq, enquêtés à Touba, ont migré vers ce pays européen (tableau 1). À Touba, la migration est donc à la fois un peu

plus importante et plus spécialisée qu'à Dakar/Pikine, et organisée plus clairement à l'intérieur de filières migratoires<sup>12</sup>.

Selon plusieurs auteurs, les tendances récentes des migrations internationales au Sénégal sont marquées par une participation accrue des Wolofs et des Mourides<sup>13</sup>, dans des flux migratoires jusque là dominés par les Haalpoular et les Soninkè notamment (Tall, 2002). Les données recueillies à Dakar/Pikine confirment globalement cette évolution<sup>14</sup>. Nous observons ainsi, à la lecture de la figure 1, que les Mourides sont, en proportion, plus nombreux parmi les migrants partis après 1987 que parmi les migrants qui ont quitté le Sénégal avant 1988. Ils représentent plus de la moitié des migrants internationaux récents (55,2 %). Inversement, les musulmans de confrérie tidiane se caractérisent par une évolution à la baisse, entre 1988-1997 et la période précédente. Nous retrouvons une évolution identique parmi les autres musulmans et les catholiques.

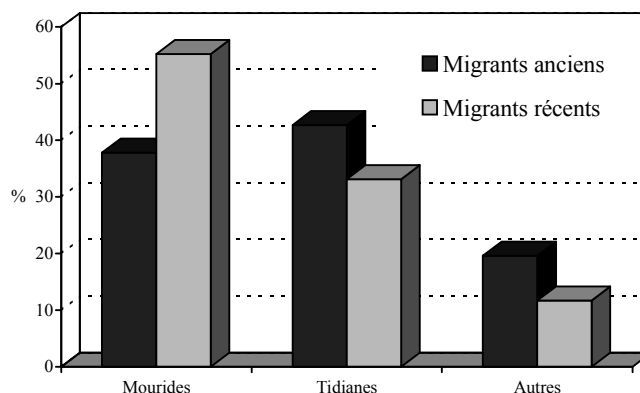
---

<sup>12</sup> Ces filières migratoires expriment une spécialisation de la migration, vis-à-vis de la destination (ici l'Italie), mais aussi du secteur professionnel. Plusieurs études ont montré que les migrants sénégalais d'Italie investissent des activités spécifiques, comme le commerce ambulancier (statuettes en bois, instruments de musique, montres, lunettes de soleil...). Selon l'enquête DEMIS, 55,4 % des migrants internationaux de Touba pratiquent le commerce de rue dans leur pays de destination (Robin *et al.*, 2000). Voir à ce sujet Mboup 2000 ; Ebin, 1993 et 1996.

<sup>13</sup> Il y a généralement une forte association entre la religion mouride et l'ethnie Wolof.

<sup>14</sup> De pareilles analyses n'ont pu être réalisées à Touba en raison de la très forte homogénéité ethnique et religieuse de sa population.

Figure 1. Distribution des migrants internationaux selon la période de départ et la religion à Dakar/Pikine

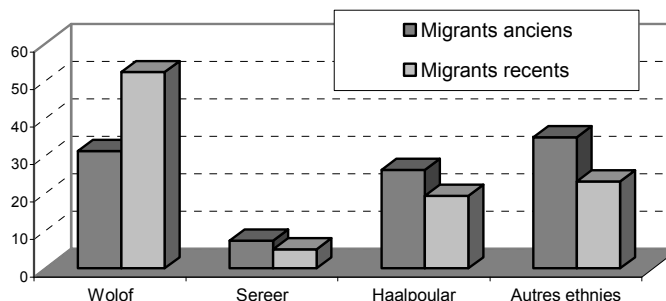


Source : DEMIS, 1997/98

Une analyse similaire selon l'ethnie des migrants signale là encore des évolutions concordantes avec les résultats présentés généralement dans la littérature. À l'instar des Mourides, nous notons avec la figure 2 que la part des Wolofs, parmi les migrants internationaux, augmente substantiellement entre la période qui précède 1987 et la décennie suivante. Leur participation à la migration internationale passe ainsi du tiers (31,3 %) à la moitié (52,4 %) des migrants. En revanche, les autres ethnies, dont les Haalpoular, connaissent dans le même temps une évolution toute contraire, la part des Haalpoular passant de 26 % à 19 % entre les deux périodes.

Bien que très rudimentaires, ces premières analyses indiquent donc clairement que les migrations internationales récentes sont, dans l'agglomération de Dakar/Pikine, fortement alimentées par les Wolofs et les Mourides. Cette tendance, observée dans la capitale, est sans doute révélatrice de l'entrée des populations du bassin arachidier dans la migration internationale, et dont la figure emblématique est certainement la ville de Touba.

Figure 2. Distribution des migrants internationaux selon la période de départ et l'ethnie à Dakar/Pikine



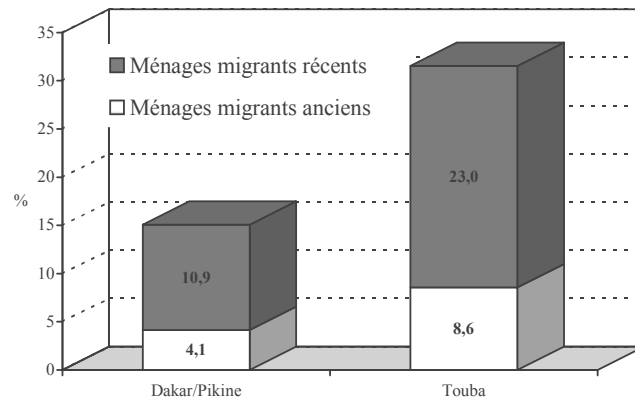
Source : DEmIS, 1997/98

La description de la migration internationale à l'échelle du ménage d'origine permet un autre regard sur le phénomène et son ampleur. Si nous considérons qu'un ménage migrant est un ménage dont l'un des membres vit à l'étranger au moment de l'enquête, nous observons que près d'un tiers des ménages de Touba sont des ménages migrants (31,6 %). À Dakar/Pikine, ces mêmes ménages ne représentent que 15 % de l'ensemble. Par ailleurs, les ménages migrants récents, c'est-à-dire les ménages dont l'un des membres est parti à l'étranger après 1987, constituent le quart des ménages de Touba (23 %), contre seulement 11 % à Dakar (figure 3).

Si les ménages migrants de Touba sont plus importants qu'à Dakar/Pikine, la migration de leurs membres semble moins inscrite dans une logique de migration en chaîne, à l'intérieur du ménage. Ainsi, à Touba seulement un ménage migrant sur dix comprend au moins un migrant international de retour (11 %). À Dakar/Pikine, cette proportion est en revanche six fois plus forte (65 %).

Au regard des pays de destination, nous constatons que le nombre moyen de migrants résidant dans un pays du Nord, par ménage migrant, est de 1,1 à Touba, contre 0,8 à Dakar/Pikine. Le même calcul pour les pays d'Afrique subsaharienne donne une moyenne de 0,3 à Touba et de 0,6 à Dakar/Pikine. Ces différences entre les deux zones d'étude, toutes significatives, confirment donc la plus forte spécialisation de l'espace migratoire de Touba.

Figure 3. Proportion des ménages migrants selon la période de départ des migrants et selon la zone d'enquête.



Source : DEmIS, 1997/98

Au total, ces premières informations signalent que la migration internationale engage un nombre considérable de ménages, notamment à Touba, et qu'elle répond, entre autres, à une dynamique familiale, particulièrement à Dakar/Pikine.



## La famille au départ de la migration : un rôle encore central, surtout à Touba

Les analyses multivariées ont été réalisées séparément pour les zones de Dakar/Pikine et de Touba. De manière générale, on constate, à la lecture du tableau 2, que le gain de vraisemblance obtenu par la dérivation de la fonction varie, selon les modèles, entre 44 et 54 % (pseudo  $R^2$ ) et que les modèles ajustent correctement les données observées (voir test d'ajustement)<sup>15</sup>. Globalement, il ressort de la lecture de ces régressions les résultats qui suivent.

Les modèles de Dakar/Pikine et de Touba évaluent les associations statistiques entre la migration internationale récente et les variables indépendantes, lorsque celles-ci sont en interaction avec la zone d'enquête. Mais avant de présenter les résultats spécifiques à chacun des sites, signalons que le calcul d'une régression globale (*i.e.* sur l'ensemble des deux zones et avec les mêmes variables indépendantes) a montré, qu'indépendamment des autres variables, la ville de Touba favorise davantage la migration internationale récente que l'agglomération de Dakar/Pikine (OR = 4,68 ;  $p=0,000$ ).

Dans les deux sous-modèles présentés au tableau 2, le seul facteur commun associé à une migration internationale récente est l'âge de l'enquêté. L'intensité et le sens de ce lien y sont en outre très semblables. Toutes choses égales par ailleurs, la jeunesse (âge compris entre 18 et 30 ans) augmente très fortement la probabilité de migrer à l'étranger. Nos analyses vérifient donc ce que la littérature signale déjà largement : les migrants internationaux ouest-africains sont en très grande majorité de jeunes personnes, âgées entre 20 et 35 ans. Sans doute plus aujourd'hui qu'hier, la migration internationale orientée notamment vers les pays du Nord implique aujourd'hui des coûts et des risques importants. Or, la jeunesse constitue certainement un moment de la vie où les coûts, à la fois sociaux, familiaux et même économiques, sont les plus faibles, aussi bien pour l'individu que pour son ménage. En outre, en matière de migration, comme en d'autres domaines, la jeunesse favorise habituellement une plus grande prise de risques.

---

<sup>15</sup> Le test du Khi deux de Hosmer et Lemeshow signale que le modèle ajuste bien les données lorsqu'il n'est pas significatif.

Tableau 2. Régressions logistiques binaires évaluant l'effet des facteurs associées à la migration internationale récente, selon la zone d'enquête

Variables indépendantes	Dakar/Pikine		Touba	
	odds ratio	P> z	odds ratio	P> z
Sexe (réf : hommes)	1		1	
Femmes	0,8286379	0,715	0,1376058	0,000
Groupes d'âges (réf : 18-29 ans)	1		1	
30-44 ans	0,277146	0,047	0,1188156	0,000
45 ans et plus	0,0305673	0,000	0,0154209	0,000
Statut matrimonial (réf : non-célibataire)	1		1	
célibataire	1,773349	0,145	4,400426	0,001
Lieu de naissance (réf : n'est pas né dans la zone d'étude)	1		1	
Est né dans la zone d'étude	7,947317	0,000	0,77057	0,570
Niveau d'instruction (réf : a été à l'école)	1		1	
Sans instruction	1,283793	0,469	3,500476	0,025
École religieuse (réf : non, n'a pas été à l'école religieuse)	1		1	
Oui	2,261428	0,183	0,9130632	0,838
Apprentissage professionnel (réf : non, pas d'apprentissage professionnel)	1		1	
Oui	2,643275	0,119	1,10757	0,834
Ethnie (réf : Sereer pour Dakar/Pikine et non-wolof pour Touba)	1		1	
Haalpoular	1,889104	0,571		
Wolof	4,738955	0,004	3,46397	0,084
Autres ethnies	2,645157	0,052		
Religion (réf : non-mouride)	1			
Mouride	0,8247727	0,670		
Réseau familial (réf : absence de parents à l'étranger)	1		1	
Parents présents à l'étranger	2,032716	0,070	7,571305	0,000
Type d'activité économique (réf : inactivité ou travail temporaire)	1		1	
Travail permanent	0,256287	0,030	0,6599812	0,332
Proportion d'actifs dans le ménage (réf : moins de 30 % d'actifs)	1		1	
30 % et plus d'actifs	0,5594827	0,173	0,0702231	0,000
Nombre d'observations		485		619
Pseudo R <sup>2</sup>		0,4362		0,5407
<i>Test d'ajustement du modèle</i>				
(Khi 2 Hosmer-Lemeshow)		39,83		10,43
Prob>Khi 2		0,738		0,896

Source : DEMIS, 1997/98

Le sexe et le statut matrimonial sont ici deux caractéristiques démographiques qui ne sont pas toujours associées à la migration internationale, contrairement aux observations habituellement réalisées en Afrique de l'Ouest. Bien que 81 % des migrants internationaux récents de Dakar/Pikine soient des hommes, le sexe masculin ne maintient pas cet avantage lorsqu'on contrôle les autres variables. Inversement, et de façon plus classique, les hommes de Touba ont une probabilité de migrer à l'étranger très supérieure à celle des femmes (OR = 7,27 ; p=0,000).

Cet effet différent du sexe sur la migration internationale récente doit se lire, en partie, au regard des flux migratoires et de leur histoire. Rappelons tout d'abord que les migrants récents de Dakar/Pikine sont, pour beaucoup, partis vivre dans un pays frontalier au Sénégal. Ils représentent 37 % des migrants récents de Dakar/Pikine. Or, traditionnellement la société sénégalaise ne considère pas ce type de migration comme un risque social très fort pour la femme, dans la mesure où la circulation se réalise généralement dans un même espace culturel et familial. En outre, les mouvements migratoires vers le Nord, et notamment vers la France, sont plus importants et plus anciens à Dakar/Pikine. Les migrants de la capitale ont donc bénéficié, plus que ceux de Touba, des politiques de regroupement familial engagées dans ces pays d'accueil. Inversement, l'effet significatif du sexe sur la migration internationale des Toubiens devrait résulter de la relative jeunesse des flux migratoires et de la faiblesse, sinon l'absence, de toute dynamique dans le sens du regroupement familial.

Des écarts similaires entre les deux zones d'étude sont observés par rapport au statut matrimonial. Si le célibat favorise la migration internationale à Touba (OR=4,4 ; p=0,001), à Dakar/Pikine, en revanche, cette caractéristique n'est pas associée au comportement migratoire. Comme pour la jeunesse, le célibat définit un cycle de vie où les coûts sociaux et familiaux de la migration sont probablement assez faibles. En ce sens, il est naturel que la migration internationale opère une sélection des célibataires. Cependant, dans le cas de Dakar/Pikine, l'orientation et l'ancienneté des flux migratoires pourraient, là aussi, fournir des éléments d'interprétation à l'absence d'association.

Lors de la formulation des hypothèses, nous avons avancé que la crise économique, marquée à Dakar par une baisse du pouvoir d'achat et une forte contraction du marché de l'emploi, formel et informel, pourrait être régulée par l'émigration de la main-d'œuvre excédentaire. En d'autres termes, Dakar ne jouerait plus seulement un rôle de redistribution des flux migratoires entre l'arrière-pays et l'étranger, mais serait devenue avec la crise urbaine une véritable zone d'émigration, rejoignant ainsi beaucoup de régions rurales sénégalaises. Pour apprécier, très partiellement il est vrai, cette analyse, nous avons tenté de voir si le risque de migrer à l'étranger varie entre les Dakarois

de naissance et les autres. À ce titre, Philippe Antoine *et al.* (1995, p. 132) montrent que, déjà en 1989, le chômage frappe plus fortement les jeunes nés à Dakar que les non-natifs.

De façon générale, nous observons que les personnes qui sont nées à Dakar/Pikine ont une probabilité de migrer à l'étranger très supérieure à celle des non-natifs (OR = 7,9,  $p=0,000$ ). En revanche, nous ne retrouvons pas cette association statistique, lorsque nous considérons les migrants de Touba (tableau 2). En somme, nous pouvons penser qu'une socialisation à Dakar/Pikine ne constitue peut-être plus un atout pour l'emploi, et qu'elle favorise l'émigration à l'étranger.

La littérature signale généralement une sélection des migrants internationaux, et notamment des migrants intercontinentaux, selon leur niveau d'instruction. Les migrants internationaux sont souvent plus instruits que les non-migrants. Cependant, la comparaison entre Dakar et Touba nuance fortement cette relation entre l'instruction et la migration internationale.

À Dakar, l'instruction n'est pas associée à la migration récente, même si nous savons par ailleurs que la migration internationale dakaroise est, pour partie, une migration d'études. Par ailleurs, à Touba, nous observons une relation inverse à celle habituellement décrite. Les individus qui n'ont jamais été scolarisés ont beaucoup plus de chances de migrer que ceux qui ont fréquenté les bancs de l'école (OR = 3,5,  $p = 0,025$ ).

Cette relation négative entre l'instruction et la migration internationale trouve sans doute une explication dans les stratégies d'insertion professionnelle développées par les migrants de Touba en milieu d'accueil. En règle générale, les migrants récents investissent des secteurs d'activité qui ne réclament aucune formation ou qualification particulière ; nombre d'entre eux poursuivant à l'étranger les mêmes activités que celles qu'ils menaient déjà au Sénégal, comme le commerce informel. À Dakar, comme à Touba, l'apprentissage professionnel n'agit pas sur le risque de migrer à l'étranger.

Au Sénégal, les connaissances et les aptitudes, telles qu'elles peuvent être acquises à l'école, ne sont donc pas utiles à la réalisation du projet migratoire, surtout quand il a pour finalité professionnelle un travail non qualifié.

Il en va bien évidemment autrement du capital social. Certains indicateurs habituellement utilisés pour mesurer le capital social n'ont pas pu être introduits dans l'équation. Par ailleurs, les variables introduites dans le modèle ne mesurent pas ces relations secondaires (voisinage, amis), dont on connaît, depuis les travaux de Mark Granovetter (1973), toute l'importance pour mobiliser efficacement des ressources. Reste qu'en dépit de leur faible sensibilité, quelques-unes des variables choisies pour définir le capital social indiquent un effet sur la propension à migrer à l'étranger. Là aussi, l'effet est souvent divergent entre Dakar/Pikine et Touba. Aujourd'hui comme hier, la

migration internationale s'organise au Sénégal à partir de référents collectifs et identitaires forts, comme notamment l'appartenance ethnique. Cette dimension ethnique de la migration internationale renvoie probablement à une culture qui fait de la mobilité un de ses attributs<sup>16</sup>. Mais, elle indique aussi un réseau, à l'intérieur duquel le migrant acquiert, à moindre coût, des informations et des ressources.

Par le passé, la littérature indiquait les courants migratoires de la vallée du fleuve Sénégal, alimentés essentiellement par les Haalpoular et les Soninkè (Daum *et al.*, 1992 ; Traoré, 1992, Manchuelle, 1997). Depuis le début des années quatre-vingts, les migrations sénégalaises sont marquées par la participation forte des Wolofs, originaire du bassin arachidier. Dans la suite des analyses descriptives de la section précédente, les résultats de l'analyse multivariée confirment cette tendance. À Dakar/Pikine, les Wolofs ont une probabilité plus grande de migrer entre 1988 et 1997 que les autres ethnies (voir tableau 2). Par rapport aux Sereer, la catégorie de référence, l'avantage des Wolofs est de 4,74 ( $p=0,004$ ). Bien évidemment, nous ne retrouvons pas cette association à Touba, en raison de la très forte homogénéité ethnique de sa population. Contrairement à l'ethnie, nous n'observons pas à Dakar d'effet de la confrérie religieuse sur la migration internationale. Mais, il faut rappeler ici que l'ethnie wolof et la confrérie mouride sont fortement corrélées, même à Dakar/Pikine.

La présence de parents proches (père, mère, frères et sœurs) à l'étranger avant la migration ou cinq ans avant l'enquête, pour les non-migrants, est toujours associée de façon positive à la migration internationale. Cependant, cette association n'est significative que dans la zone de Touba (OR = 7,6 ;  $p=0,000$ ). Bien que restreint (parenté proche), le réseau familial semble, plus à Touba qu'à Dakar, jouer sur la décision de migrer, en fournissant probablement des informations et de l'assistance. C'est donc dans la capitale du mouridisme que la migration emprunte le plus clairement des logiques familiales. À Touba, la dimension familiale du processus migratoire s'exprime aussi d'un point de vue économique, au travers de la proportion d'actifs au sein du ménage d'origine. Nous observons ainsi que les Toubiens appartenant à un ménage, où moins de 30 % des adultes ont une activité professionnelle, ont une probabilité de migrer à l'étranger beaucoup plus forte que les autres (OR=14,2,  $p=0,000$ ). Cette association n'est pas significative à Dakar/Pikine.

En revanche, on notera qu'à Dakar/Pikine la migration internationale récente est déterminée par la situation professionnelle de l'individu. Les Dakarais n'ayant pas d'activité professionnelle, ou travaillant seulement de

---

<sup>16</sup> Cette fonction culturelle de la migration est particulièrement forte chez les Haalpoular (Traoré, 1992).

façon temporaire, ont une probabilité plus grande de migrer à l'étranger que les personnes qui bénéficient d'un travail permanent (OR=3,9 ; p=0,03). À Touba, cette caractéristique n'est pas associée de façon significative à la migration internationale récente.

Si nous confrontons ces deux derniers résultats, nous constatons qu'à Dakar/Pikine comme à Touba la migration internationale est une réponse à la précarité économique. Cependant, cette précarité ne qualifie pas la même entité. À Dakar/Pikine, c'est la précarité de l'individu qui motive la migration, tandis qu'à Touba, c'est celle du ménage : deux niveaux d'analyse donc, qui révèlent aussi deux stratégies migratoires. À Touba, la décision de migrer semble être de nature plus collective, dans la mesure où elle résulte entre autres d'une analyse économique du ménage. La migration internationale se négocie alors, de manière très classique, mais aussi très tacite, sur la base d'un arrangement économique entre les migrants et les non-migrants de la famille. La famille d'origine assume une partie des coûts initiaux de l'émigration et les coûts d'opportunité (perte d'un actif). En contrepartie, le migrant soutient son ménage d'origine, par des transferts monétaires et matériels.

La décision de migrer paraît relever à Dakar plus de l'individu. C'est, en effet, surtout au regard de sa position économique que le Dakarais fait le choix de partir à l'étranger. Cependant, s'il est clair que la migration internationale répond à Dakar/Pikine à une logique plutôt individuelle, cela ne signifie pas que la migration soit individuelle ou d'aventure. À Dakar comme à Touba, les coûts et les risques de la migration internationale nécessitent que le migrant s'appuie sur des réseaux. Nous verrons, dans la partie suivante, qu'à Dakar/Pikine le réseau qui favorise l'insertion du migrant sur le lieu de destination est surtout familial.

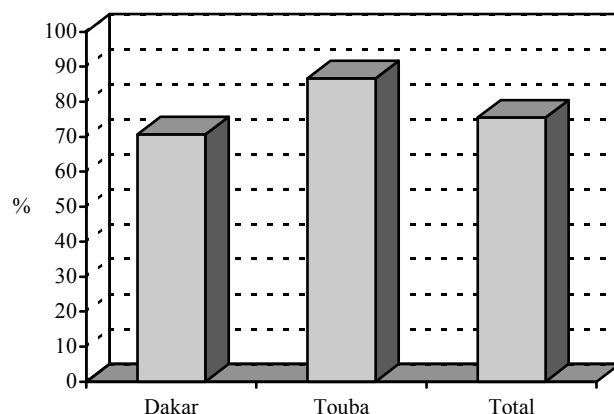
### **Des réseaux migratoires qui, à destination, s'appuient diversement sur la famille**

Le réseau migratoire est un phénomène souvent très complexe et qui ne peut être appréhendé complètement à partir d'une enquête par questionnaire. Si nous nous en tenons à la définition proposée par Douglas Massey (1993), le réseau migratoire est alors un ensemble de liens interpersonnels d'entraide qui relient les migrants, les migrants de retour et les non-migrants à la fois dans les zones de départ et les pays de destination. Ces relations s'établissent souvent sur la base de liens de parenté, d'amitié et d'appartenance à une même communauté (village, région, ethnie, religion...). Enfin, la fonction générale du réseau est de minimiser les coûts et les risques de la migration en développant différentes formes d'appui au migrant. Cette définition, volontairement très générale, exprime donc toute la complexité de cette réalité.

Le propos ici n'est pas, ici bien sûr, d'analyser toutes les dimensions, les fonctions et les mécanismes des réseaux migratoires. Plus simplement, nous voulons considérer l'importance et la composition des réseaux, qui à destination, facilitent l'insertion résidentielle et professionnelle du migrant. Plus que par leurs fonctions, les réseaux migratoires de Dakar/Pikine et de Touba devraient en effet se différencier par leurs dimensions et leurs structures. Dans le cadre des analyses suivantes, nous entendrons par réseau migratoire l'ensemble des personnes (famille, parents, amis et autres personnes) vivant dans le pays de destination et que le migrant connaît avant son départ. La littérature souligne généralement le rôle primordial du réseau dans la décision de migrer et dans la mise en œuvre du projet migratoire (Boyd, 1989 ; Fawcett, 1989 ; Massey, 1993). La migration récente des Dakarais et des Toubiens n'échappe pas à ce constat. Nous observons ainsi, à la lecture de la figure 4, que les trois-quarts (75,5 %) des migrants récents ont quitté le Sénégal en connaissant des personnes dans leur pays de destination. Lorsque nous comparons les deux zones d'enquête, cette proportion est alors 1,2 fois plus importante à Touba (86,7 %) qu'à Dakar (70,5 %). Cette différence est significative. Enfin, nous ne notons aucune différence importante selon la destination du migrant.

Ces observations appellent deux remarques. Tout d'abord, il semble assez clair que la migration internationale récente ne s'assimile presque pas (ou presque plus) à une aventure individuelle en terre inconnue. La grande majorité des migrants internationaux part aujourd'hui en connaissant des personnes à l'étranger, souvent prêtes à les accueillir et à les aider à s'insérer dans leur pays de destination. Par ailleurs, ce réseau d'accueil apparaît particulièrement fort chez les migrants de Touba, c'est-à-dire dans une zone pourtant caractérisée par une migration récente et orientée principalement vers un nouveau pays d'immigration : l'Italie.

Figure 4. Proportion des migrants récents ayant un réseau d'accueil



Source : DEmIS, 1997/98

Au regard de leurs structures, les réseaux semblent souvent être composés de parents du migrant. Ainsi, une majorité des migrants récents déclare des membres de leur famille parmi les personnes connues avant leur départ dans le pays de destination. Toutefois, ces parents sont le plus souvent éloignés (48,7 % des migrants récents ont cité cette catégorie). Parmi les parents proches du migrant vivant à l'étranger, ce sont les frères et sœurs qui sont le plus souvent mentionnés (28,8 %). À l'inverse, la présence dans le pays de destination du conjoint, des enfants et/ou des parents du migrant demeure une situation relativement rare. Au total, 16 % seulement des migrants récents déclarent au moins une de ces trois catégories de personnes (conjoint, enfants et parents). Les personnes non apparentées (dont les amis), s'ils ne sont pas majoritaires dans la composition des réseaux d'accueil, en constituent néanmoins un élément non négligeable. Ainsi, pour près de 40 % des migrants récents, leur réseau se composait au moins en partie de personnes non apparentées et d'amis.

L'analyse comparée de la composition des réseaux, selon la zone d'enquête, révèle des différences notables. Nous observons, dans l'ensemble, que les réseaux des migrants récents enquêtés à Dakar/Pikine sont plus souvent constitués de parents proches et plus rarement éloignés. Ainsi, un peu plus d'un migrant originaire de Dakar/Pikine sur 10 déclare avoir rejoint son conjoint en migration. Ce même rapport n'est que de 1 sur 100 à Touba. Les migrants internationaux de Dakar/Pikine indiquent également plus souvent des frères et des sœurs parmi les personnes qui les ont accueillis dans le pays de destination. Le nombre moyen de frères et sœurs présents dans le pays de



destination est ainsi de 0,8 à Dakar/Pikine contre 0,3 à Touba (tableau 3). Une tendance identique s'observe enfin pour les parents éloignés. Les migrants de Dakar/Pikine rejoignent en moyenne sur leur lieu de destination 1,7 personne de sa famille élargie, contre 0,6 pour les migrants de Touba. À Dakar, ce sont donc 22 % des migrants récents qui indiquent la présence d'au moins leur conjoint, leurs enfants ou leurs parents dans leur pays de destination. Selon la figure 5, les frères et sœurs sont en définitive les seuls parents proches assez souvent cités à Touba (22 %).

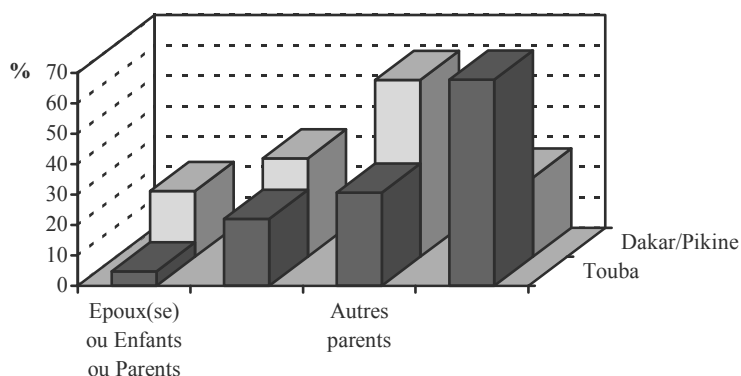
Tableau 3. Liens de parenté et importance du réseau migratoire en milieu de destination parmi les migrants internationaux récents et selon la zone d'enquête

Liens de parenté des personnes présentes dans le pays d'accueil avant la migration d'index		Nombre moyen de personnes présentes	Effectifs non pondérés	Signification Test F
Conjoints	Dakar/Pikine	0,13	159	0,000
	Touba	0,01	86	
Enfants	Dakar/Pikine	0,01	159	0,398
	Touba	0,02	86	
Père/mère	Dakar/Pikine	0,12	159	0,074
	Touba	0,06	86	
Frères/Sœurs	Dakar/Pikine	0,80	159	0,003
	Touba	0,29	86	
Autres parents	Dakar/Pikine	1,68	151	0,000
	Touba	0,62	84	
Non-apparentés	Dakar/Pikine	0,50	154	0,000
	Touba	1,86	80	

Source : DEmlS, 1997/98

En revanche, les migrants enquêtés à Touba déclarent dans 68 % des cas des personnes non apparentées parmi les membres de leur réseau d'accueil (voir figure 5). À Dakar, cette proportion n'est que de 26 %. De plus, au moment de partir, les migrants de Touba ne rejoignent que très exceptionnellement leur conjoint, leurs enfants ou leurs parents. Enfin, en terme d'effectifs, on note, à la lecture du tableau 3, que les migrants de Touba sont accueillis en moyenne par près de deux personnes sénégalaises n'appartenant pas à leur famille au sens large. Cet effectif moyen est quatre fois inférieur (0,5 personne) parmi les migrants récents originaires de Dakar/Pikine.

Figure 5. Composition du réseau d'accueil selon la zone d'enquête



Source : DEmlS, 1997/98

Signalons, avant de clore ces analyses, que les réseaux d'accueil utilisés par les migrants récents de Dakar/Pikine et de Touba ont globalement les mêmes fonctions : réduire les incertitudes liées à la migration par un accès facilité aux informations et minimiser les coûts et les risques en favorisant l'insertion professionnelle et résidentielle des migrants (Robin *et al.*, 2000).

Ces remarques générales sur la composition des réseaux induisent finalement deux éléments d'interprétation. Tout d'abord, la migration internationale au Sénégal s'appuie souvent en milieu d'accueil sur un réseau familial, sans qu'elle ne s'assimile pour autant à une dynamique de regroupement des familles. La dimension communautaire du réseau demeure néanmoins non négligeable. Et elle est même essentielle à Touba. Les réseaux d'accueil semblent donc être de forme plutôt familiale à Dakar et de forme plutôt communautaire à Touba. Cette différence exprime sans doute la nature même de l'organisation et de la dynamique de la migration dans ces deux zones, en même temps qu'elle signale une plus grande ancienneté de la migration à Dakar/Pikine par rapport à celle de Touba.

## Conclusion

Comme par le passé, les pratiques d'entraide sont essentielles à la migration internationale récente. La migration s'élabore encore aujourd'hui dans un environnement trop contraignant et trop incertain pour pouvoir se

réaliser de façon spontanée et individuelle. Bien plus, le resserrement des politiques de migration, notamment dans les pays du Nord, a probablement renforcé le rôle des réseaux de solidarité. De ce point de vue, le développement spectaculaire, depuis le début des années quatre-vingts, de la migration des Wolofs, construite sur une base confrérique, n'est sans doute pas incohérent ni fortuit. Si le réseau a toujours été un facteur important du processus migratoire, il en est donc peut-être devenu un élément charnière, surtout en milieu d'accueil, depuis que la maîtrise des flux migratoires et la lutte contre la clandestinité engagées par les pays d'accueil ont considérablement augmenté les risques et les coûts de la migration internationale.

Comme le suggère parfois la littérature, la ville africaine favorise partiellement les pratiques de distanciation avec la famille, et notamment avec les normes et obligations sociales qu'elle véhicule<sup>17</sup> (Fall, 1995 ; Marie, 1997). Des éléments de notre étude soutiennent d'ailleurs en partie cette analyse. Nous y reviendrons plus loin. Cependant, nous observons aussi que les solidarités mises en œuvre par les migrants internationaux de Dakar/Pikine, sur les lieux de destination, s'établissent essentiellement à partir des liens forts et restreints de la famille. Ce recours au réseau familial, par des migrants souvent nés et socialisés dans la capitale, peut être diversement interprété. L'explication la plus évidente fait appel à l'histoire des migrations internationales à Dakar. Ainsi, des segments de la population dakaroise sont engagés depuis longtemps dans le processus migratoire (il s'agit entre autres des Haalpoular, des Soninkè, des Manjaaks...) et sont aujourd'hui dans une phase de maintien des flux migratoires, largement supporté par le réseau familial. Le recours au réseau familial constitue donc la stratégie qui maximise le mieux l'utilité espérée de la migration. Mais, en complément à cette analyse, une interprétation plus sociologique peut-être avancée. La migration internationale, même lorsqu'elle est produite par la ville, ne s'inscrit pas dans un projet de rupture avec la communauté d'origine, mais constitue bien au contraire une stratégie par laquelle l'individu parvient à maintenir, notamment au sein de sa famille, les liens de réciprocité, qu'il ne pouvait assumer au Sénégal, dans un contexte crise économique.

À Touba, la migration internationale s'organise dans le pays d'accueil à partir de liens plus faibles, dans la mesure où ils comportent moins d'intensité émotionnelle et produisent des contacts moins fréquents. Ces liens impliquent des personnes non apparentées, issues souvent de la même confrérie : 80 % des personnes sans lien de parenté qui ont aidé les migrants internationaux de Touba appartiennent à la confrérie mouride. Autrement dit,

---

<sup>17</sup> Parmi ces normes, la solidarité au groupe familial est essentielle. Elle est même, au Sénégal, un élément organique de l'institution familiale (Diop, 1981).

dans le pays de destination, le réseau des migrants de Touba est principalement formé de liens faibles, mais développés à l'intérieur d'un groupe à forte cohésion sociale. Cette situation exprime sans doute en partie la force du réseau mouride, car elle permet un renouvellement plus important de l'information qui circule et assure globalement une confiance mutuelle entre les migrants. Disons cependant, que ce mode d'organisation des migrants mourides, s'il est efficace, n'est pas spécifique. Nous retrouvons, à un moindre degré, une telle structuration sociale parmi les migrants originaires de la vallée du fleuve Sénégal, le référent collectif étant alors plutôt l'ethnie ou la communauté villageoise. De même chez les migrants haalpoular, le *Suudu* renvoie, dans une certaine mesure, au *Dahira* des migrants mourides. En fait, l'originalité de la migration mouride vient sans doute de ses dimensions démographiques et sociales : i) des mouvements de population d'une grande ampleur et dans un temps relativement court, et ii) un espace de référence, identique pour tous les Mourides, et qui n'est plus ici le petit village d'origine, mais une ville de 500 000 habitants.

Au regard de ces observations, il peut paraître surprenant, qu'en milieu d'origine, la famille ait un rôle central dans la décision et l'organisation de la migration à Touba, et qu'elle soit moins prégnante à Dakar/Pikine.

Contrairement à Dakar, Touba est une ville sans véritable modernité économique et sociale. De par son organisation sociale et familiale, elle peut même être considérée comme une expression paroxystique de la société rurale wolof. Cet attachement fondamental à la tradition et aux valeurs rurales explique sans doute que la famille, institution centrale de la société wolof (Diop, 1981), soit un espace décisionnel et organisationnel privilégié de la migration internationale. Finalement, la migration internationale est à Touba, comme souvent en milieu rural sénégalais, une stratégie familiale de maximisation des revenus, dont une des marques les plus évidentes est le haut niveau de dépendance économique des ménages migrants<sup>18</sup>.

Dans la capitale sénégalaise, la monétarisation de l'économie, l'affirmation de l'Etat moderne, le salariat et la scolarisation constituent des lignes de force, qui, si elles ne produisent pas « l'individu moderne », expliquent la multiplicité des références identitaires et la coexistence des systèmes de valeurs. Ce changement des structures, inscrit aujourd'hui dans une crise économique, rend possible, non pas l'individualisme qui rompt avec l'ordre social et familial, mais des processus d'individualisation, marqués par une utilisation stratégique de registres de valeurs jugés opposés (communauté/individu ; solidarité/autonomie). Selon nous, c'est sans doute

---

<sup>18</sup> Nous avons pu noter, à partir d'un inventaire des dépenses mensuelles, que plus de 40 % des ménages migrants de Touba dépendent de l'argent de la migration pour satisfaire plus de la moitié de leurs dépenses alimentaires courantes. Cette proportion est d'un peu moins de 20 % à Dakar/Pikine.

dans cette perspective que nous devons interpréter les résultats de nos analyses. À Dakar, la migration internationale se construit à partir de logiques qui disent autant l'automatisation de l'individu, notamment dans sa décision de migrer, que les stratégies familiales. Reste que si la ville permet une individualisation restreinte du comportement migratoire, les contraintes et les incertitudes, qui pèsent sur l'environnement économique, compromettent toujours l'efficacité de cette stratégie.

## Références bibliographiques

- ANTOINE P., BOCQUIER P., FALL A.S., GUISSÉ Y.M., et NANITELAMIO, J., 1995, *Les familles dakaroises face à la crise*, IFAN-ORSTOM-CEPED, 210 pages.
- ANTOINE P., OUEDRAOGO D. et PICHE V., 1998, *Trois générations de citadins au Sahel, Trente ans d'histoire sociale à Dakar et Bamako*, L'Harmattan, Coll. Villes et Entreprises, 282 pages.
- BA C.O., 1995, « Un exemple d'essoufflement de l'immigration sénégalaise : Les Sénégalais au Cameroun », *Mondes en développement. Dynamiques migratoires et recompositions sociales en Afrique de l'Ouest*, Tome 23, n° 91, pp. 31-44.
- BABOU C., 2000, *Touba, genèse et évolution d'une cité musulmane au Sénégal*. Mémoire de DEA, département d'histoire, UCAD, multigr., 39 pages.
- BABOU C., 2002, « Brotherhood Solidarity, Education and Migration : the Role of the *Dahiras* among the Murid Muslim Community of New York » *African Affairs*, 101, pp. 151-170.
- BAROU C.A., 2002, « La famille à distance. Nouvelles stratégies familiales chez les immigrés d'Afrique sahélienne », *Hommes et Migrations*, n° 1232, pp. 16-65.
- BILSBORROW R. et ZLOTNIK H., 1995, « The systems approach and the measurement of the determinants of international migration », in VAN DER ERF R. et HEERING L. (éd.), *Causes of international Migration*. Luxembourg, Eurostat, pp. 61-76.
- BOYD M., 1989, « Family and Personal Networks in International Migration : Recent Developments and New Agendas », *International Migration Review*, vol. 23, n° 3, pp. 638-670.
- COLEMAN J.S., 1988, « Social capital in the creation of human capital », *American Journal of Sociology*, vol. 94 (supplement), p. S95-S120.
- COPANS J., 1980, *Les marabouts de l'arachide*, Paris, L'Harmattan, 280 p.
- DAUM C. et al., 1992, *L'immigration ouest-africaine en France : une dynamique nouvelle dans la vallée du fleuve Sénégal. Rapport final de l'étude « Migrants et développement »*, Paris, Institut Panos, 138 p.
- DIOP A.B., 1981, *La société wolof, tradition et changement. Les systèmes d'inégalité et de domination*, Paris, éditions Karthala, 360 p.
- DIOP M.C., 1980, *La confrérie mouride : organisation politique et mode d'implantation urbaine*, thèse de doctorat, Lyon, 273 p.
- DPS (DIRECTION DE LA PREVISION et de la STATISTIQUE), 1998, *Enquête sur les Migrations et l'Urbanisation au Sénégal (EMUS). 1992-1993. Rapport national Descriptif*. CER-POD, multigr., 123 p.
- EBIN V., 1993, « Les commerçants mourides à Marseille et New-York. Regards sur les stratégies d'implantation », in GREGOIRE E et LABAZEE P., (éd.), *Grands commerçants d'Afrique de l'Ouest. Logiques et pratiques d'un groupe d'hommes d'affaires contemporains*, Paris, Karthala-Orstom, pp. 101-123.

- EBIN V., 1996, « Murid Traders on the Road : Cultural Autonomy of a Senegalese Brotherhood as Agriculturalists and International Traders », in METCALF B. (éd.), *Making Muslim Space in North America and Europe*, Berkeley, University of California Press, pp. 92-109.
- FALL A.S., 1995, « Les réseaux sociaux », in ANTOINE P. et al. (éd.), *Les familles dakaroises face à la crise*, IFAN-ORSTOM-CEPED, pp. 171-196.
- FAWCETT J.T., 1989, « Networks, Linkages and Migration Systems », *International Migration Review*, 23, pp. 671-680.
- GRANOVETTER M., 1973, « The Strength of weak ties », *American Journal of Sociology*, vol. 78, pp. 1360-1380.
- GUEYE C., 2002a., *Touba, la capitale des Mourides*, Enda, Karthala, IRD, 536 pages.
- GUEYE C., 2002b, « Touba, enveloppe et produit d'une confrérie en mutation », in MOMAR COUMBA DIOP (éd.), *La société sénégalaise. Entre le local et le global*, Khartala, pp. 597-636.
- GUILMOTO Z.C. et SANDRON F., 2000, « La dynamique interne des réseaux migratoires dans les pays en développement », *Population*, 55, (1), pp. 105-135.
- LALOU R., 1996, « Les migrations internationales en Afrique de l'Ouest face à la crise », in COUSSY J. et VALLIN J. (éd.), *Crise et Population en Afrique*, CEPED, pp. 345-374.
- MANCHUELLE F., 1997, *Willing migrants. Soninke Labor Diasporas, 1848-1960*, Athens, Ohio University Press.
- MARIE A., 1997, « Du sujet communautaire au sujet individuel. Une lecture anthropologique de la réalité africaine contemporaine », in MARIE A. (éd.), *L'Afrique des individus. Itinéraires citadins dans l'Afrique contemporaine (Abidjan, Bamako, Dakar, Niamey)*, Karthala, pp. 53-110.
- MASSEY D.S., 1993, « Theories of International Migration : A Review and Appraisal », *Population and Development Review*, vol. 19, n° 3, pp. 431-466.
- MBOUP M., 2000, *Les Sénégalais d'Italie. Émigrés, agents du changement social*, L'Harmattan, 171 p.
- O'BRIEN C.D. 1975, *Saints and politicians. Essays in the Organisation of Senegalese Peasant Society*, London, Cambridge University Press, African Studies Series, 15, 213 p.
- PELISSIER P., 1966, *Les paysans du Sénégal. Civilisations agraires du Cayor à la Casamance*, Imprimerie Fabrègue, 974 p.
- ROBIN N., 1995, « Espace de transit : Réalité ou succédané. De la nature de ce hasard », *Colloque Territoires, liens ou frontières ?*, 2-4 octobre 1995, Orstom et Université de Paris IV.
- ROBIN N., 1996, *Atlas des migrations ouest-africaines vers l'Europe. 1985-1993*. Orstom éditions, 109 p.
- ROBIN N., LALOU R. et NDIAYE, M., 2000, *Facteurs d'attraction et de répulsion à l'origine des flux migratoires internationaux : rapport national – Sénégal*, Dakar, Luxembourg, Eurostat Working Papers : 3/2000/n° 12, 205 p.
- SCHMIDT DI FREIBERG O., 1993, « L'immigration africaine en Italie : le cas sénégalais », *Études Internationales*, vol. XXIV, n°1, Université Laval, pp. 127-138.
- TALL S.M., 2002, « L'Émigration internationale sénégalaise d'hier à demain », in MOMAR COUMBA DIOP (éd.), *La société sénégalaise. Entre le local et le global*, Khartala, pp. 549-578.
- TRAORE S., 1992, *Dimension ethnique de la migration dans la Vallée du fleuve Sénégal*. Montréal, Université de Montréal (thèse de démographie).
- TRAORE S. et BOCQUIER P., 1998, *Réseau migrations et urbanisation en Afrique de l'Ouest. Synthèse générale*. Études et travaux du CERPOD, n° 15.

ZLOTNIK H., 1992, « Empirical identification of international migration systems », in KRITZ M.M., LIM L.L. et ZLOTNIK H., éd.), *International migration systems. A global approach*. New-York, Oxford University Press, pp. 19-40.

